

# PROCÈS-VERBAL

## de l'Assemblée des délégués (AD) du printemps 2017

**Date:** Mercredi, 12 avril 2017 – 10h00 à 16h15

**Lieu:** Salle de concert du théâtre municipal, Frobουργstrasse 3, Olten

**Présents:** 95 délégués (selon le registre des délégués), membres du Comité et des commissions, collaborateurs du secrétariat, preneurs de licences, journalistes et invités selon la liste de présence

**Direction:** Urs Brändli, Président de Bio Suisse

**Procès-verbal:** Christian Voegeli, Coordination de la Fédération

---

### ORDRE DU JOUR

#### 1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 16 novembre 2016
- 1.3 Rapport annuel 2016
- 1.4 Adoption des comptes 2016 y.c. les rapports de l'organe de révision et de la CG

#### 2 Élections et autres décisions

- 2.1 Confirmation de l'élection de renouvellement des Commissions spécialisées (CQ, CM, CS)
- 2.2 Recommandation de vote concernant le contre-projet à l'initiative populaire de l'USP pour la sécurité alimentaire
- 2.3 Position de Bio Suisse au sujet des accords de libre-échange (Bio Genève)
- 2.4 Durabilité dans les fermes Bourgeon (Bergheimat)

#### 3 Informations

- 3.1 Principes et objectifs pour l'alimentation des ruminants
- 3.2 Révision des directives pour l'importation
- 3.3 Élaboration des objectifs 2015 de Bio Suisse
- 3.4 Conférence d'Edouard Chaulet, Maire de la commune de Barjac, France

# 1 Points statutaires

## 1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs

Urs Brändli (Président) et Christina de Raad Iseli (vice-présidente) souhaitent la bienvenue aux délégués au nom du Comité. Daniel Bärtschi (Directeur) les salue au nom du secrétariat. La liste des personnes excusées peut être consultée au bureau de vote. Sont élus comme scrutateurs: Tania Wiedmer, (Bioforum Schweiz), cheffe du bureau de vote, Marianne Hänni (Demeter), Valerie Cavin (Bio Grischun), Christian Mathys (Bio ZH-SH), Silvia Ulrich (Bio Schwyz) et Philippe Weissbrodt (Bio-Neuchâtel). L'ordre du jour est adopté sans modification. Aucune motion sur des points à l'ordre du jour n'a été déposée avant le début de l'Assemblée. Des motions peuvent être déposées au bureau de vote. Les 100 délégués et les 38 délégués remplaçants des 32 organisations membres de Bio Suisse ont été convoqués conformément aux statuts. L'AD atteint son quorum décisionnel lorsqu'au moins la moitié des délégués élus sont dans la salle (art. 22 des statuts). Au début de l'Assemblée, 94 délégués ou leurs remplaçants avaient signé le registre de présence et reçu leur carte de vote et leur défraiement. En tout, 95 délégués étaient présents à cette assemblée.

⇒ **L'Assemblée des délégués a atteint son quorum décisionnel.**

## 1.2 Procès-verbal de l'AD du 16 novembre 2016

Le procès-verbal ne suscite ni question, prise de parole ou complément. Il est adopté à l'unanimité sans abstention et avec remerciements à son rédacteur.

## 1.3 Rapport annuel 2016

Urs Brändli parle, images à l'appui, de l'année associative 2016 et d'évènements porteurs d'avenir, comme le Congrès Bio 3.0 organisé en décembre sur le développement futur de l'agriculture biologique ou la Journée des grandes cultures bio dans le canton de Zurich en juin. Le projet ProBétail, l'offre de vulgarisation pour les éleveurs bio, a pu être poursuivi avec succès. La Journée des grandes cultures bio sera reconduite en 2017 sur le domaine de Frédéric Zosso dans le canton de Fribourg. Le Président demande de déjà réserver la date du 8 juin 2017 ainsi que la date du 12 juin 2018 qui verra l'organisation de la première journée du bétail bovin. Urs Brändli remercie tous les acteurs qui se sont engagés en 2016 pour le développement de l'agriculture biologique. Il interpelle les personnes présentes: «Continuons à rester des ambassadeurs positifs de l'agriculture biologique».

Daniel Bärtschi présente les derniers chiffres sur l'évolution des fermes, des surfaces et du marché bio. Une croissance réjouissante du nombre des fermes bio et de la consommation de produits bio a de nouveau été enregistrée en 2016. Le rapport annuel 2016 écrit n'a pas été imprimé, il a été réalisé en version électronique. Une vidéo de trois minutes peut être visionnée en ligne et les principaux chiffres clés sont aussi disponibles sur internet. Le directeur relève quelques activités de l'année passée images à l'appui: la distinction «Bourgeon Bio Gourmet», le championnat des fermes bio, le thème de la biodiversité dans les marchés bio. Le FiBL et la Station ornithologique ont publié en 2016 «Le manuel biodiversité» pour la pratique avec le soutien de Bio Suisse. Un sondage a permis d'évaluer la satisfaction des producteurs Bourgeon. L'ambiance est globalement positive. «Il y a toujours des thèmes que nous pouvons améliorer», explique Daniel Bärtschi. «L'objectif du secrétariat est de travailler par petits pas, de manière conséquente dans une direction pour que vous puissiez obtenir davantage de prestations pour le même prix.»

## 1.4 Adoption des comptes 2016 y.c. rapports de l'organe de révision et de la CG

Monika Rytz, Comité, présente les comptes. Elle montre des tableaux avec le bilan et le compte d'exploitation ainsi que des graphiques avec l'évolution des recettes et des dépenses. Elle explique les écarts du budget les plus importants, en particulier le résultat en-dessous du budget des recettes de droits de licences qui est dû à une déclaration erronée d'un chiffre d'affaires en 2014, ce qui a mené à un calcul erroné pour la budgétisation 2016. Cela devrait à l'avenir être évité par une vérification systéma-

tique des déclarations des chiffres d'affaires. Les dépenses de personnel ont continué à progresser. Il y a eu une restructuration du personnel dans le département Assurance et développement de la qualité et des surcoûts de la société de certification ICB AG ont été couverts. Le marketing comporte nouvellement les frais des groupes spécialisés (déplacement des anciennes commissions techniques à la suite de la réforme structurelle). À l'aide de transparents, la responsable du dicastère des finances explique les dépenses des fonds affectés, l'utilisation de l'argent de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL (954'002 francs), l'utilisation de l'argent des contributions des grandes cultures Bourgeon (232'000 francs) et un aperçu des provisions.

Le bilan et le compte d'exploitation, y.c. bouclage interne et comparaison avec budget et l'année précédente, ont été envoyés aux délégués avec l'envoi préparatoire de l'AD du 7.3.2017. Le Comité de Bio Suisse s'est penché de manière critique sur les comptes, les a vérifiés et adoptés lors de sa séance du 21 février 2017. Le Comité recommande aux délégués d'adopter les comptes 2016. Les recettes se situent aux alentours des 14,4 millions de francs, ce qui est légèrement inférieur au budget (1,5 %). Les dépenses se montent à 14.7 millions de francs et sont supérieures au budget de 0,3 millions de francs, soit 0,4 %. Il en résulte un excédent de charges ou déficit de 277'203 francs. Les comptes 2016 ont pour la première fois été vérifiés par la fiduciaire Siegenthaler Revision AG qui atteste leur exactitude. Le rapport de révision a été transmis avec l'envoi préparatoire. Le réviseur Paul Siegenthaler ne peut pas être présent en personne aujourd'hui et prie d'excuser son absence.

Susanne Häfliger-Stäubli, CG, précise que le rapport de la CG a été envoyé avec les documents de l'AD. Il est finalement plutôt court. La CG est consciente qu'il y a des délégués qui ressentent que certains règlements et prescriptions ou leur application sont insuffisants voire injustes. «Cherchez la discussion avec les responsables. Divers processus sont en cours, nous les suivons d'une certaine distance. En fait, nous ne sommes pas au courant de tous les désaccords et conflits qui surviennent, surtout s'ils peuvent être rapidement résolus par voie bilatérale.»

### **Discussion**

Sepp Sennhauser, Bio Ostschweiz: «Vous avez présenté les projets de grandes cultures qui ont été soutenus. Combien de projets ont été refusés?» Urs Brändli: «Nous pouvons répondre en ce qui concerne les projets de renforcements des organisations membres. 31 projets ont pu être soutenus pour un montant total de 210'000 francs et 8 projets d'une valeur totale de 100'000 francs ont été refusés.»

Frank Siffert, Bio-Vaud: «Nous demandons qu'en cas de refus d'un projet, les raisons nous soient communiquées». Urs Brändli: «Nous le ferons.»

### **Vote sur l'adoption des comptes 2016**

? Qui accepte les comptes 2016 avec l'excédent de dépenses de 277'204 francs selon la motion et de donner décharge au Comité? ☞ **{forte majorité}**

? Qui refuse les comptes 2016? ☞ **{pas d'opposition}**

? Abstentions? ☞ **{2 abstentions}**

⇒ **Les comptes 2016 y.c. les rapports de l'organe de révision et de la Commission de gestion sont adoptés à forte majorité et sans opposition. Les comptes présentent un excédent de dépenses (ou déficit) de 277'204 francs. L'AD donne décharge au Comité pour la gestion des affaires en 2016.**

## 2 Élection et autres décisions

### 2.1 Confirmation de l'élection de renouvellement des Commissions spécialisées (CQ, CM, CS)

Urs Brändli: le Comité de Bio Suisse a réélu les trois commissions de labellisation (CLA, CLTC et CLI) ainsi que les trois commissions spécialisées – la Commission de la qualité (CQ), la Commission du savoir (CS) et la Commission du marché (CM) – pour un nouveau mandat de quatre ans. Il y a eu trois changements: le comité a élu Thomas Wiedmer comme nouveau membre de la CQ. Il y remplace Res Bärtschi, le président de longue date de la Commission de labellisation agricole (membre de la commission depuis 1998). Dieter Scheibler a été élu à la CM en tant que représentant du groupe spécialisé Légumes pour remplacer Stephan Müller (ce dernier était président la Commission technique depuis 2003). Nicole Kleinschmidt, en tant que nouvelle responsable du Product Management depuis décembre 2016, remplace Magdalena Blonkiewicz.

#### Vote

- ? Qui confirme l'élection des trois Commissions spécialisées pour la période d'avril 2017 à 2021 selon la motion du Comité? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse l'élection, c.-à-d. que le Comité doit soumettre une nouvelle proposition à la prochaine AD? ☞ **{pas d'opposition}**
- ? Abstentions? ☞ **{1 abstention}**

⇒ **Les trois commissions spécialisées sont confirmées dans la composition proposée pour la période d'avril 2017 à 2021. Il s'agit de:**

**Commission de la qualité:** Christian Butscher (président), Regula Bickel, Bernhard Koch, Paolo Van den Berge, Thomas Wiedmer, Hans Ramseier (sans droit de vote), Jürg Schenkel (sans droit de vote).

**Commission du savoir:** Wendel Odermatt (président), Damien Bettex, Kaspar Herrmann, Stefan Jegge, Niklaus Messerli, Irene Mühlebach, Martin Roth, Clemens Rüttimann, Marcel Schär, Christoph Schmid, Kurt Sigrüst, Daniel Bärtschi (sans droit de vote), Urs Guyer (sans droit de vote).

**Commission du marché:** Milo Stoecklin (président), Cäsar Bürgi, Urs Flammer, Peter Lüscher, Reto Müller, Hans Oppikofer, Dieter Scheibler, Lukas Studer, Bina Thürkauf, Ruedi Vögele, Nicole Kleinschmidt (sans droit de vote), Jürg Schenkel (sans droit de vote).

Urs Brändli remercie Res Bärtschi pour son travail de longue date au sein de la Commission de labellisation agricole et dernièrement aussi à la Commission de la qualité. Il a siégé à la CLA depuis 1998 et l'a présidée de manière compétente, engagée et compréhensive à partir de 2004.

### 2.2 Recommandation de vote concernant le contre-projet à l'initiative populaire de l'USP pour la sécurité alimentaire

Martin Bossard, responsable des affaires politiques: lors de l'AD de l'automne 2016, les délégués s'étaient prononcés pour une position neutre par rapport à l'initiative populaire «pour la sécurité alimentaire» et pour que Bio Suisse ne donne pas de recommandation de vote à ses membres et aux votants. L'assemblée avait également décidé de se réserver la possibilité de revenir sur cette décision si le parlement adoptait un contre-projet. C'est pourquoi le point est remis à l'ordre du jour. Le responsable des affaires politiques présente le texte du contre-projet sur un transparent. Le contre-projet du Parlement est bien plus complet que l'initiative car il intègre des points importants qui manquaient dans l'initiative. Il tient compte aussi bien des souhaits de l'initiative, notamment de la protection du paysage cultivé que de la production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources de manière efficiente. On obtient avec les articles 104 «Agriculture» et 102 «Approvisionnement du pays» et le texte du contre-projet une réglementation complète et judicieuse sur la sécurité alimentaire pour la Suisse au niveau constitutionnel. Contrairement à l'initiative, le contre-projet n'exige pas de procéder à des modifications de la législation dans les deux ans comme cela aurait été le cas avec l'initiative de l'USP. Quelques termes du nouveau texte ont suscité des discussions, notamment «l'utilisation des res-

sources naturelles de manière efficiente» et les «relations commerciales transfrontalières». Le rapport très précis du Conseil fédéral à la commission du Conseil des États et le débat parlementaire seront cruciaux pour l'interprétation ultérieure.

Maurus Gerber, Bergheimat, recommande de laisser la liberté de vote. Le point positif est que le contre-projet est plus complet et achevé que l'initiative de l'USP. Certaines formules toutes faites comme «adapté aux conditions locales» ou «efficience des ressources» sont à prendre avec prudence et laissent une grande marge d'interprétation.

### **Vote**

? Qui accepte la motion du Comité (recommandation de voter oui au contre-projet)?

☞ **{forte majorité}**

? Oppositions: Qui refuse la motion? ☞ **{3 oppositions}**

? Abstentions? ☞ **{5 abstentions}**

⇒ **Bio Suisse soutient le contre-projet du parlement à l'initiative pour la sécurité alimentaire.**

Markus Ritter, Union Suisse des Paysans, remercie les délégués pour le soutien clair qu'ils accordent au contre-projet ainsi que Bio Suisse pour la bonne collaboration avec l'Union Suisse des Paysans. Il est rare que la Berne fédérale soutienne de manière aussi unie une modification de la Constitution. Les sept fractions et le Conseil fédéral l'ont approuvée, l'Alliance-Environnement, l'Alliance Agraire mais aussi Coop et Migros la soutiennent. La votation populaire aura lieu en pleine période de récoltes, le 24 septembre 2017. Les denrées alimentaires seront au centre de la campagne. La discussion doit permettre d'implanter la valeur des produits suisses dans le cœur de la population. «Nous voulons démontrer la valeur de la transformation et du commerce indigènes et organiser des événements culinaires», explique le président. Il est très important que les producteurs bio soient de la partie avec des produits bio de haute qualité. Les importations doivent contribuer à la durabilité. Ce souhait vient de l'initiative pour des aliments équitables. L'initiative pour la souveraineté alimentaire a également contribué à ce résultat positif.

## **2.3 Position de Bio Suisse sur les accords de libre-échange (Bio Genève)**

---

Urs Brändli: le comité remercie Bio Genève pour cette motion. Il est important de clarifier comment Bio Suisse doit se comporter lors de prochaines négociations. Il faut reconnaître qu'actuellement l'élection de Donald Trump a fait passer la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'UE et les USA (appelé TTIP) à l'arrière-plan. «Nous devons toutefois partir du principe que des négociations nous attendent à l'avenir», pense le président de Bio Suisse. Dans une lettre de lecteur parue dans le bioactualités d'octobre passé, des productrices Bourgeon désapprouvaient la position de Bio Suisse envers le libre-échange. Le Comité souhaite maintenir sa position «'Oui, mais' aux négociations» sur les accords de libre-échange. En disant oui, on a la possibilité de faire valoir des revendications. D'éventuelles mesures d'accompagnement doivent être soumises pendant les négociations. «Un dialogue actif avec les principaux groupes au sein de la chaîne de valorisation est très important pour nous», rappelle le Président de Bio Suisse. L'ONU a établi un cadre bien défini avec l'agenda 2030. Sur les 17 objectifs de durabilité définis, 5 concernent directement l'agriculture.

Rudi Berli: Bio Genève demande que Bio Suisse clarifie sa position par rapport aux accords de libre-échange. «Nous avons un problème si Bio Suisse dit publiquement que les accords de libre-échange sont une opportunité pour l'agriculture biologique en Suisse et communique que le démantèlement des protections douanières constitue une chance pour l'exportation. Le Comité de Bio Suisse fait un amalgame entre libre-échange et commerce. Le commerce est nécessaire, mais le libre-échange n'a pas d'avenir dans un monde marqué par l'amenuisement des ressources et le réchauffement climatique. Bio Suisse doit s'engager pour une production indigène, durable et ménageant les ressources. La Suisse n'a jamais été un pays renfermé – sauf pendant les périodes de crise – et a toujours défendu une position libérale. Mais la Suisse dispose de protections douanières et de règlements non tarifaires qui permettent une production sociale et écologique. C'est à Bio Suisse de les défendre. Une vision qui donne la priori-

té à la production locale et durable à l'échelle mondiale. «Nous sommes de l'avis que notre influence ne serait pas réduite par une position 'Non, mais'», explique Rudi Berli. Il demande aux délégués de soutenir la motion de Bio Genève. La motion a reçu le soutien de quatre autres organisations membres suisses romandes.

Martin Bossard: «Il m'est difficile de contredire Rudi Berli; nous partageons cette analyse de la situation.» Bio Suisse ne demande toutefois pas le libre-échange, mais a depuis 2009 la position «'Oui, mais' aux négociations» sur les accords de libre-échange. «C'est la tactique qui permet au mieux de défendre nos intérêts», explique le responsable des affaires politiques. «Bio Suisse a besoin d'une position qui lui procure une écoute. Nous posons en même temps les conditions que nous souhaitons avoir dans des accords de libre-échange.» Finalement, si un accord de libre-échange devait voir le jour, ce serait l'AD qui déciderait de la recommandation de vote. Les négociations doivent mener à un «race to the top», c'est-à-dire une volonté d'obtenir des normes plus élevées. Les importations jouent un rôle important en Suisse.

Martin Ott, FiBL, ne pense pas qu'il y ait une personne dans la salle qui croit «à fond» au TTIP. Mais il ne voudrait pas lire dans les journaux demain que Bio Suisse est opposée aux accords de libre-échange. «Nous devons faire exploser les frontières avec nos revendications écologiques», pense le président du FiBL. «Pourquoi mon voisin allemand, situé à quelques kilomètres seulement de ma ferme, ne reçoit-il que 25 centimes pour un kilogramme de blé bio?» Martin Ott propose de compléter la motion de Bio Genève avec le mot «critique». «*Pour cette raison Bio Suisse se positionne de manière fondamentale et critique à l'égard ~~contre~~ de la conclusion d'un tel accord.*»

Matthieu Glauser, Bio-Vaud, recommande d'adopter la motion de Bio Genève. L'exemple de l'accord économique et commercial CETA entre le Canada et l'UE a démontré qu'une petite région belge pouvait bloquer la conclusion du contrat et faire valoir des revendications en disant «Non». Les sociétés multinationales veulent en vérité démanteler des barrières commerciales, c'est un «race to the bottom.»

Donata Clopath, Bergheimat: «Nous ne pouvons pas aider les paysans étrangers par des accords de libre-échange; le libre-échange n'a rien à voir avec la protection de l'environnement; c'est naïf de croire que nous pouvons exercer de l'influence en disant oui.»

Thomas Herwig, Bio-Jura, soumet une nouvelle idée: Bio Suisse devrait dorénavant défendre une position 'Non, mais'. Le libre-échange selon le modèle actuel va entièrement à l'encontre des intérêts de l'agriculture biologique.

Claude-Alain Gebhard, Prokana, plaide également pour la position 'Non, mais'. Cette position est clairement perçue par le public. Bio Suisse n'est pas invitée à la table des négociations. Un accord de libre-échange transatlantique est dangereux. Il donne davantage de pouvoir aux multinationales et place les intérêts financiers au-dessus des intérêts politiques. Bio Suisse doit défendre les valeurs de l'agriculture biologique et de la culture agricole régionale, liée au sol. Martin Bossard: le Comité ne dit pas «Oui, mais au libre-échange» mais «aux négociations». Des objectifs de durabilité, comme p.ex. des mesures climatiques, restreignent le libre-échange. «Nous ne pouvons pas avancer sans de tels accord», le responsable politique en est persuadé. Il est nécessaire d'imposer des garde-fous clairs aux sociétés multinationales.

Martin Köchli, Bioforum, encourage à dire «Oui, mais». Il est persuadé qu'une petite organisation comme Bio Suisse a de l'influence et doit faire entendre ses revendications. De même qu'un paysan peut dompter un cheval dix fois plus fort, Bio Suisse peut influencer la configuration du libre-échange.

Felix Lang, Bio NW-CH, comprend la motion de Bio Genève. Si des négociations devaient avoir lieu sur un tel accord, il sera nécessaire d'exiger des mesures afin de préserver la production indigène. Il conseille de compléter la motion dans le sens de Martin Ott et de l'adapter en sus de la manière suivante: «*Si toutefois un tel accord devait se négo ~~faire~~, ce qui pour l'heure n'est pas très probable, des mesures compensatoires pour garantir un maintien d'une production indigène devront être exigées ~~négo~~ ~~ciées~~.*» Felix Lang désapprouve le slogan sur la page d'accueil de l'organisation CISA «pour un pouvoir

d'achat renforcé et une prospérité générale plus grande». Urs Brändli précise qu'à part Bio Suisse, d'autres organisations agricoles sont représentées au sein de la CISA comme IP Suisse, Vache Mère Suisse ou Suisseporcs.

Peter Mürner, Bärner Bio Bure, est étonné que la Suisse romande se positionne contre le libre-échange. Il recommande de soutenir la position du Comité mais de l'inverser en un «Non, mais nous négocions». Urs Brändli précise que Bio Suisse a opté pour la position «Oui, mais» en 2009 et s'en est bien accommodée, elle a permis d'ouvrir différentes portes, en particulier au sein de la chaîne de valorisation.

Christoph Meili, Biofarm, plaide pour une proposition de compromis, un complément à la motion de Bio Genève. La position «Oui, mais» a, dans le passé, souvent conduit à des discussions nourries et à la lettre de lecteur mentionnée. «Nous ne pouvons plus nous permettre cela.»

Sylvie Bonvin, Bio Fribourg, est clairement favorable à une position «Non, mais»: «Imaginez-vous qu'une chaîne de supermarchés américaine veuille ouvrir un magasin à côté de votre magasin à la ferme, est-ce que vous diriez: oui, mais?»

Dieter Scheibler, Bio Aargau: «Non, mais oui à des négociations» seraient une position claire.

Rudi Berli: la motion de Bio Genève n'a pas pour but d'interdire à Bio Suisse de s'impliquer de bonne heure. Au contraire, Bio Suisse doit s'exprimer avec une position fondamentalement critique. Si des négociations sur un accord de libre-échange devaient avoir lieu, il faut exiger des mesures d'accompagnement. Rudi Berli demande l'amendement de sa propre motion de la manière suivante (nouveau texte souligné, texte annulé biffé):

*Le simple bon sens et la cohérence inspirent et obligent Bio Suisse de donner la priorité à une alimentaire locale et durable. La mise en concurrence généralisée promue par les accords de libre-échange, en l'occurrence le TTIP (partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre les États-Unis et l'UE), n'est pas souhaitable et ne répond pas à une vision d'échanges commerciaux mutuellement bénéfiques. Pour cette raison Bio Suisse se positionne de manière fondamentale et critique à l'égard ~~contre~~ de la conclusion d'un tel accord. Si toutefois un tel accord devait se négoier faire, ce qui pour l'heure n'est pas très probable, des mesures compensatoires pour garantir un maintien d'une production indigène devront être exigées négociées.*

Urs Brändli: étant donné que plus personne dans l'Assemblée n'a d'autres questions ou ne s'oppose au texte modifié, nous pouvons passer au vote.

## **Vote**

### **1. Départager la motion de Bio Genève et la motion du Comité**

En cas de clarification de la position de Bio Suisse au sujet du libre-échange lors du vote final:

- ? Qui accepte la motion de Bio Genève? ☞ **{82 voix}**
- ? Qui accepte la motion du Comité? ☞ **{6 voix}**
- ? Abstentions? ☞ **{5 abstentions}**

### **2. Vote final:**

#### **Clarification de la position de Bio Suisse au sujet des accords de libre-échange**

- ? Qui accepte la variante qui a gagné le vote précédent? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse la nouvelle position? ☞ **{2 oppositions}**
- ? Abstentions? ☞ **{1 abstention}**

⇒ **La motion suivante de Bio Genève est adoptée à une forte majorité. Bio Suisse se positionne de manière fondamentale et critique à l'égard de la conclusion d'accords de libre-échange.**

Le simple bon sens et la cohérence inspirent et obligent Bio Suisse de donner la priorité à une alimentaire locale et durable. La mise en concurrence généralisée promue par les accords de libre-échange, en l'occurrence le TTIP (partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre les États-Unis et l'UE), n'est pas souhaitable et ne répond pas à une vision d'échanges commerciaux mutuellement bénéfiques. Pour cette raison Bio Suisse se positionne de manière fondamentale et critique à l'égard de la conclusion d'un tel accord. Si toutefois un tel accord devait se négocier, ce qui pour l'heure n'est pas très probable, des mesures compensatoires pour garantir un maintien d'une production indigène devront être exigées.

## 2.4 Durabilité dans les fermes Bourgeon (Bergheimat)

Maurus Gerber, Bergheimat: «Nous ne devons pas nous sentir au-dessus de tout et croire que nous ne devons plus nous améliorer. Le seul fait que nous exploitons nos fermes selon des principes biologiques ne signifie pas que nous puissions nous reposer sur nos lauriers. Nous devons assurer notre rôle de précurseur à long terme et le développer, travailler continuellement à l'amélioration de la durabilité dans nos fermes. Nous courons autrement le risque de nous faire dépasser par la droite. Aussi longtemps que nous dépendons de sources d'énergies fossiles, que nous utilisons des machines lourdes ou que des fermes Bourgeon dépendent de contrat d'achats pour leurs engrais de ferme, alors l'équilibre entre l'homme, l'animal et la nature demeure instable. Le Comité de Bio Suisse travaille visiblement sur différents thèmes, ce qui n'est toutefois pas perçu à l'interne. Voilà pourquoi la deuxième partie de la motion est nécessaire.»

Urs Brändli: Le Comité remercie Schweizer Bergheimat pour le dépôt de la motion et recommande aux délégués de l'adopter. Le président n'a encore jamais eu autant de plaisir à une motion de Bergheimat: «L'adoption de la motion constitue un aveu que nous devons poursuivre notre développement.» Chaque pas doit à un moment être ancré dans le Cahier des charges pour qu'il soit appliqué dans toutes les fermes Bourgeon. Urs Brändli explique à l'aide de transparents ce qui a été réalisé sur le thème du développement durable ces dernières années et comment le Comité pense poursuivre le développement du Bourgeon ces prochaines années. Bio Suisse a démarré un projet d'évaluation des fermes à l'aide d'indicateurs de durabilité. La disposition des producteurs à y participer peut encore être améliorée.

Sepp Sennhauser, Bio Ostschweiz, recommande de refuser la motion même si cela implique des articles négatifs dans les médias. Il craint une augmentation de la bureaucratie et des frais de contrôle à l'avenir. Actuellement, le terme durabilité figure plus de 30 fois dans les documents de l'AD.

Thomas Marty, Bio Ostschweiz, a une remarque didactique concernant les transparents. Il demande de ne pas utiliser de rouge car en tant que daltonien, il n'arrive pas à différencier le rouge du noir.

### Vote

- ? Qui accepte la motion de Bergheimat? ☞ **{nette majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse la motion? ☞ **{quelques voix}**
- ? Abstentions? ☞ **{quelques voix isolées}**

⇒ **La motion suivante de Bergheimat est adoptée par une nette majorité:**

Bio Suisse s'efforce continuellement d'améliorer et de continuer de développer la durabilité des fermes Bourgeon. Le Comité présente au plus tard à l'AD du printemps 2018 des propositions pour améliorer toutes les facettes de la durabilité dans les fermes Bourgeon.

Le thème de la durabilité est mis au moins tous les deux ans à l'ordre du jour de l'AD pour présenter un bilan de ce qui a été atteint et pour un éventuel ajustement des mesures mises en œuvre.



## 3 Informations

### 3.1 Principes et objectifs pour l'alimentation des ruminants

Christian Butscher, Comité, informe des résultats du groupe de travail Alimentation des ruminants institué par le Comité. «Il est question de la vache en tant que représentante des ruminants et de la fertilité de nos sols», explique le responsable du groupe de travail. Il présente les principes du Cahier des charges actuel sur transparents et explique comment ces principes doivent être appliqués ces prochaines années. Le groupe de travail est arrivé à la conclusion qu'il faut ancrer dans le Cahier des charges une proportion d'autoapprovisionnement de 80 % dans l'affouragement des ruminants, c'est-à-dire que l'utilisation de fourrages ne provenant pas de sa ferme sera limitée à 20 %. Il est en outre prévu de ne plus utiliser de concentrés protéiques et de réduire les concentrés énergétiques (céréales) à 5 % chez les ruminants à partir du 1.1.2022. Les ruminants peuvent ingérer les protéines avec les fourrages de base. Les cochons et les poules ont besoin de ces précieuses protéines. «Nos ruminants mangent 30 pourcent de tous les aliments protéiques», donne à réfléchir Christian Butscher. Environ 90 % de ces aliments sont importés.

#### Discussion

Thomas Herwig, Bio-Jura, dit qu'il n'aime pas l'argument des monogastriques ayant urgemment besoin des protéines. Une évolution est également nécessaire chez les cochons et les poules. Il faut p.ex. améliorer l'aspect génétique pour qu'ils aient besoins de moins de soja du Brésil.

Claude-Alain Gebhard, Progana: les conclusions du groupe de travail ont du sens. La limitation des céréales fourragères chez les ruminants est toutefois délicate. Nous produisons beaucoup d'orge bio en Suisse. Les ventes d'orge bio seraient réduites, ce qui nécessiterait des mesures sur le marché.

Jean-François Hayoz, Bio Freiburg: pour le moment, aucune étude n'a été menée sur une alimentation des ruminants sans protéines sur l'ensemble de la lactation. Agroscope réalise actuellement des essais sur une durée de trois ans. Ils prendront fin en 2018. Il serait judicieux d'attendre les résultats.

Kurt Sigrist, Bio OW/NW: «Ce qui nous est proposé ici ne fonctionne pas sous cette forme.» Les fermes de plaine peuvent produire du fourrage de base sur les terres assolées. Mais il existe des fermes de montagne qui ont un surplus d'énergie permanent dans le fourrage de base. Avec cette proposition de règlement, ces fermes devraient importer du foin de luzerne d'Italie. Cela n'est ni durable ni une alimentation respectueuse des animaux. Les concentrés ne doivent pas servir à augmenter la production mais à équilibrer l'alimentation. Il faut que l'utilisation de 5 % de concentrés, aussi bien protéiques qu'énergétiques, reste possible. Une solution alternative serait de limiter le soja. Mais le tourteau de colza est un sous-produit qui est bien valorisé dans l'alimentation des ruminants.

Albert Neff, Bio-Ring Appenzellerland, partage l'avis de l'orateur précédent: Une réduction des concentrés à 5 % est acceptable et il faut aussi bien pouvoir compléter avec des concentrés énergétiques que protéiques.

Urs Brändli: des réactions à l'attention du groupe de travail restent toujours possible après l'AD par écrit ou par téléphone. Le groupe de travail discutera ces réactions.

### 3.2 Révision des directives pour l'importation

Christian Butscher, Comité: le Comité travaille sur la révision de la politique d'importation et rédige un papier avec les directives d'importation et les objectifs principaux. Un groupe de travail a élaboré un projet en impliquant les commissions spécialisées, les commissions de labellisation et le secrétariat. Lors d'ateliers, il est ressorti qu'il ne fallait pas de modification fondamentale dans l'orientation générale de la politique d'importation. Le Comité a adopté un premier papier en février 2017. Le papier avec les objectifs et les mesures sera terminé jusqu'à la fin 2017. Une discussion aura lieu en 2018. La mise en œuvre s'effectuera jusqu'en 2021.

Christian Butscher présente un transparent avec le résumé des huit objectifs d'importation:

1. Encourager les producteurs et les produits Bourgeon indigènes;
2. Soutenir l'agriculture biologique au niveau mondial et développer le réseau international;
3. Systématiser les restrictions des importations (critères, élargissement de l'assortiment);
4. Assurer une provenance et une acquisition crédibles des produits importés;
5. Garantir l'assurance qualité (Cahier des charges et application équivalentes à l'étranger);
6. Développer le partenariat avec les entreprises à l'étranger (entreprises BIOSUISSE OERGANIC);
7. Améliorer continuellement la durabilité, pas uniquement en Suisse mais aussi dans les entreprises à l'étranger;
8. Vérifier le marketing et la communication d'entreprises pour les produits importés. Les produits BIOSUISSE ORGANIC ne doivent pas concurrencer les produits suisses, trouver éventuellement un marché à l'étranger.

Urs Brändli: Pour quelle raison Bio Suisse assume-t-elle une charge aussi importante pour importer des produits Bourgeon? Le Bourgeon offre une sécurité unique aussi bien pour les produits suisses que les produits importés. Les exigences sont les mêmes. La durabilité et les relations commerciales équitables ne s'arrêtent pas aux frontières suisses. C'est ce que le consommateur souhaite. Outre le Bourgeon, il n'y a probablement pas d'autre marque qui puisse remplir cela.

### **Discussion**

Martin Köchli, Bioforum, salue le partenariat d'égal à égal avec les entreprises à l'étranger. Il existe encore et toujours un intérêt à ce que le sud reste «pauvre, malade et bête». «Nous devons créer un pôle opposé», explique-t-il. «Il faudrait supprimer le terme sous-développement du vocabulaire.»

Sepp Sennhauser, Bio Ostschweiz, dit qu'il est précieux d'impliquer les collègues étrangers. Mais beaucoup de consommateurs ne savent pas que les produits Bourgeon proviennent aussi de l'étranger. Une déclaration claire permettrait d'y remédier. Les produits Bourgeon de l'étranger pourraient être désignés avec un Bourgeon Importation, p.ex. en écrivant le terme «importation» en travers du Bourgeon.

Urs Brändli: Max Havelaar critique l'approche protectionniste de Bio Suisse qui ne permet aux entreprises étrangères de livrer que quand il y a des creux dans la production suisse. Mais les entreprises qui se font certifier Bio Suisse améliorent aussi leur position sur le marché international.

Jean-Yves Clavier, Biovalais, reconnaît le besoin d'avoir des importations et pense qu'un partenariat avec les entreprises étrangères est en ordre. Les importations ne posent pas de problème pour les produits qui ne sont pas cultivés en Suisse comme les bananes et le café. Mais en ce qui concerne les produits concurrents, comme les céréales et les fruits, l'importation renforce la pression sur les prix des producteurs suisses. «En Suisse nous versons des salaires beaucoup plus élevés et le niveau de prix est aussi plus haut. Il faut en tenir compte dans les objectifs d'importation. Il s'agit en particulier d'établir des restrictions efficaces des importations.»

Thomas Herwig, Bio-Jura, remercie le groupe de travail pour ces explications. Le protectionnisme n'a pas que du mauvais. Plus une marque a du succès, plus elle doit se protéger. Les grandes marques comme Adidas ou les montres suisses se font copier. «De même manière, nous devons protéger le Bourgeon en fonction de notre progression. La Migros peut simplement importer des produits transformés car elle ne travaille pas avec le Bourgeon.»

Christian Butscher remercie les intervenants pour les réactions ainsi que Jörg Schumacher et Gabriela Straub, co-responsable du domaine des importations au secrétariat, pour le soutien apporté au groupe de travail.

### **3.3 Elaboration des objectifs 2025 de Bio Suisse**

---

Daniel Bärtschi explique que le Comité veut formuler des objectifs à long terme pour la Fédération, qui serviront d'orientation aux organes et au secrétariat pendant les huit prochaines années. Le comité a institué un groupe de travail pour accompagner l'élaboration des objectifs. Jusqu'à maintenant, le groupe

s'est réuni lors de deux séances. Divers ateliers du secrétariat et du Comité ainsi que des analyses ont servi de base aux objectifs 2025. Outre les objectifs et les résultats que Bio Suisse souhaite atteindre en 2025, il s'agit également de déjà prévoir des mesures pour leur réalisation. Le Directeur de Bio Suisse présente le plan du processus et la composition du groupe de travail sur transparents. Le projet des «objectifs 2025 de Bio Suisse» a déjà été présenté dans quelques OM. La Conférence des présidents de mars s'est penchée sur les objectifs et la Conférence de juin sera utilisée pour en discuter.

Le directeur explique à l'aide de transparents les 24 objectifs et 40 sous-objectifs/mesures (cf. détail sur la présentation avec les 64 points) – regroupés ici en huit thèmes:

1. Production agricole (bien-être des animaux, durabilité, importation);
2. Transformation (durabilité, innovation, matières premières agricoles);
3. Commerce et commercialisation (transparence des marchés, promotion des ventes, part de marché);
4. Marketing et mise en valeur de la marque (développement de l'assortiment, bio premium, programme de matières premières Bourgeon);
5. Partenariat et lobbying (synergies, alliances, conditions-cadres);
6. Savoir et innovations (offre de formation, recherche, sélection);
7. Communication (membres, preneurs de licences, partenaires, consommateurs);
8. Organisation, structures, finances (groupes d'intérêts, identité, décentralisation).

## Discussion

Aschi Daepf, Bärner Bio Bure: «Dans les objectifs présentés, il est question des producteurs de matières premières et ces derniers n'ont pas souvent l'occasion de rigoler.» Il souhaite que l'objectif suivant soit ajouté: «En 2025, ma fonction de chef d'exploitation me permet toujours de mener une bonne existence.»

Thomas Herwig, Bio-Jura, se réjouit que la notoriété du Bourgeon progresse, en particulier chez les couches de population jeunes. «Si nous devenons aussi grand que Google, alors nous devons veiller à ne pas perdre notre lien avec le sol». Une base active, qui dit de temps en temps «Non, pas comme ça», est importante.

Kurt Sigrist, Bio OW/NW: la durabilité contient l'aspect de rentabilité. Le transformateur et preneur de licence Emmi exige de la durabilité de ses fournisseurs. Ils devront à l'avenir avoir des systèmes respectant le bien-être des animaux. Pour le lait, Emmi ne paie actuellement que 45 centimes par litre et cela n'est pas durable. «Nous devons nous pencher sur ce thème.»

Frank Siffert, Bio-Vaud, envisage l'intégration de preneurs de licences de manière positive à condition que des groupes de consommateurs soient aussi impliqués avec le même nombre de voix. Il se réjouit de l'objectif «la répartition des tâches au sein de la Fédération est optimisée et la décentralisation est effective; des tâches et des compétences sont confiées aux structures régionales qui disposent des ressources nécessaires à cet effet». Ce point exige l'implication et la collaboration entre les organisations membres. Bio Suisse a besoin davantage de personnel en Suisse romande.

Matthieu Glauser, Bio-Vaud, estime que l'échéancier prévu et l'implication des organisations membres sont très courts. En été, les personnes sont fortement sollicitées dans leur ferme bio. Ce serait bien de déjà disposer maintenant d'un papier à discuter dans les organisations.

Daniel Bärtschi: les organisations membres auront la possibilité de donner leur avis lors de la Conférence des présidents en juin. Selon le directeur, le groupe de travail ne devrait pas modifier grand-chose aux objectifs, présentés aujourd'hui et à la Conférence des présidents de mars, lors de sa prochaine rencontre. Les organisations membres peuvent donc déjà discuter dès à présent les objectifs et nous faire part de leurs remarques par écrit.

### 3.4 Exposé d'Edouard Chaulet, maire de la commune de Barjac, France

---

Urs Brändli souhaite la bienvenue au maire de la commune de Barjac située dans le département du Gard au sud de la France. Ce politicien est devenu célèbre pour son engagement en faveur d'une alimentation locale et saine des enfants de sa commune, objectif obtenu en faisant passer les cantines scolaires à une alimentation biologique.

Edouard Chaulet remercie Bio Suisse pour l'invitation. «Nourrir les enfants, c'est aimer les enfants», explique le magistrat. Avant son élection en 1989, la restauration des enfants avait été déléguée à l'association des parents. Après son élection, il s'est occupé du nouvel aménagement des deux cantines scolaires. La motivation était de proposer aux enfants un bon repas consistant et équilibré. Les repas devaient être constitués d'aliments locaux, produits en harmonie avec la nature. Cela a toutefois nécessité plusieurs années de travail de développement. Le crédo est: une alimentation saine améliore la concentration est par conséquent le succès d'apprentissage. Il est évident que les produits locaux sont un peu plus chers et demandent plus de travail de préparation. «Le travail supplémentaire que requiert la transformation peut être valorisé en montrant aux enfants d'où proviennent les produits et qu'un coq n'a que deux cuisses», explique Edouard Chaulet. Dans une seconde étape, la cuisine communale a pu être élargie pour accueillir un service de repas pour les personnes âgées. Depuis que nous utilisons des produits frais de la région, il y a moins de restes qui sont jetés qu'avec les anciens produits pré-transformés et pasteurisés.

Cela fait dix ans que des produits bio sont transformés dans la cuisine. Cette étape a pu être franchie grâce à l'engagement d'une diététicienne au conseil communal et au renforcement en personnel de l'équipe de cuisine. Tout un processus de sensibilisation aux polluants s'est fait. Des poisons que la législation européenne traite bien moins rigoureusement que les bactéries en cuisine. Suite à deux enfants atteints d'un cancer et à la mort de plusieurs agriculteurs, il n'était plus possible de nier la dangerosité des pesticides. Actuellement, 250 repas sont préparés tous les jours, nous avons même une demande d'autres villages. «Notre 'Resto du Cœur' était né, que je préfère appeler restaurant de service public pour ma part», explique le politicien. Le réalisateur Jean-Paul Jaud a filmé les quatre premières années de notre entreprise. En 2008 le film «Nos enfants nous accuseront» est sorti dans les salles de cinéma.

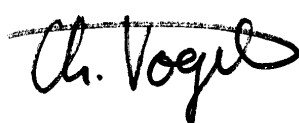
La disparition des paysans lui fait du souci, processus qui continue de progresser sans cesse: en 1984, la commune de Barjac comptait encore 85 agriculteurs, aujourd'hui il n'y a plus que 30 exploitants. Les paysans sont devenus des managers. C'est très difficile de persuader les paysans des bienfaits de l'agriculture biologique. Encore et toujours, de nombreux agriculteurs croient pouvoir nourrir la planète en intensifiant la production alors que des millions de personnes meurent de faim, dont de nombreux anciens paysans. Le degré élevé de mécanisation et l'utilisation de produits chimiques réduisent la fertilité du sol et les prix des produits agricoles baissent sans cesse. «Notre projet modeste n'a pas suffisamment de produits bio», explique le politicien. Quelques agriculteurs se sont reconvertis au bio, ils nous fournissent en lentilles, pommes et autres produits. Un producteur bio a 5'000 poulets, un boulanger fabrique du pain avec du blé bio. D'autres communes demandent des produits bio. Un domaine agricole d'une surface de 120 hectares s'est libéré à trois kilomètres de Barjac. L'organisation «Terre de liens» a pu l'acquérir. Plusieurs jeunes agriculteurs motivés travaillent maintenant ce domaine selon des directives bio, reconstituent l'humus dans des sols épuisés. Une lueur d'espoir au loin. L'alimentation bio permet d'avoir à nouveau des sols vivants, de beaux paysages touristiques, des plantes et des animaux sains et des gens heureux.

---

Bâle, le 19 avril 2017



Urs Brändli  
Président de Bio Suisse



Christian Voegeli  
Coordination de la Fédération